

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, Nathalie Deslongchamps, directrice des services administratifs et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de L'Assomption, que lors de la séance ordinaire du 25 mai 2022, le conseil a adopté la résolution numéro 22-05-109 relative à un changement au calendrier des séances de l'année 2022, et ce, en vertu des dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, RLRQ, c. C-27.1.

La MRC de L'Assomption a apporté un changement à son calendrier en déplaçant les dates des séances des mois d'août, septembre et octobre 2022. Les séances ordinaires pour ces mois auront lieu les 4^e lundis, soit les **22 août, 26 septembre et 24 octobre 2022**. Ces séances se tiendront en la salle du Conseil, sise au 300, rue Dorval, L'Assomption, à compter de 17 : 00 heures.

Cet avis est donné conformément à l'article 433 dudit *Code municipal du Québec*, précité.

DONNÉ À L'ASSOMPTION, ce vingt-septième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-deux.


Nathalie Deslongchamps, OMA

Directrice des services administratifs et
Greffière-trésorière adjointe